



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le ministre

Paris, le 10 DEC. 2025

Monsieur le Député,

Vous avez appelé mon attention sur l'absence du créole à la session 2026 du concours de l'agrégation externe section langues de France et faites part de votre inquiétude sur l'apprentissage et la diffusion du créole.

Sensible à l'objet de votre intervention, je tiens tout d'abord à vous affirmer ma volonté de promouvoir l'enseignement des langues vivantes régionales (LVR). Le ministère de l'éducation nationale poursuit ainsi ses efforts pour développer l'apprentissage et la valorisation de ces langues appartenant pleinement au patrimoine de la France et la connaissance des cultures qu'elles portent.

À ce titre, 8 postes concernant spécifiquement le créole ont été ouverts depuis 2020 à l'occasion des différentes sessions du concours de l'agrégation externe section langues de France. Si le créole n'a effectivement pas été intégré parmi les langues prises en compte dans le cadre de la session 2026 de cette agrégation, des postes devraient être à nouveau offerts pour la session 2027.

Par ailleurs, 4 postes ont été ouverts en faveur du créole pour le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) de la section langues régionales, soit plus que pour toutes les autres LVR.

.../...

Monsieur Elie CALIFER
Député de la Guadeloupe
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

BDC/2025016707/DI/MLB
V/L du 14/10/2025/

Les chiffres témoignent ainsi d'une dynamique continue : entre 2020 et 2024, le nombre d'enseignants de créole est passé de 70,9 à 85,8 équivalents temps plein (ETP), ce qui correspond à une hausse de plus de 20 %. Concernant plus précisément la Guadeloupe, les effectifs atteignent 30,6 ETP.

Le soutien aux langues vivantes régionales, dont bien évidemment le créole, tant dans le recrutement des professeurs que dans l'augmentation de l'offre linguistique, constitue donc une constante avec des efforts très significatifs depuis quelques années.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de ma considération distinguée.



Édouard GEFFRAY
